

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE- DE- LÉVRARD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENU AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 4 OCTOBRE 2021, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Invité :

- Martin Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h00.

Monsieur le maire salue les élus pour leur engagement dans la municipalité et les félicite pour leur réélection.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Simon Brunelle, maire, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport du secrétaire-trésorier
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépense à approuver
 - a. MTQ : nettoyage de rues
14. Demande
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. États financiers comparatifs
 - c. Prévision budgétaires RIGIDBNY 2022
 - d. Programmation TECQ 2019-2023
 - e. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
 - f. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
16. Affaires nouvelles

- a. Démission de Monsieur Martin Lessard
 - b. Nomination des représentants à la RIGIDBNY
17. Règlements
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

Rés.2566-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.2567-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 septembre 2021.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. CORRESPONDANCE

Le directeur général par intérim dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 13 septembre 2021 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

- Une pièce de l'afficheur de vitesse électronique commandé le mois précédent est arrivée endommagée. Il s'agit du panneau solaire. Une communication a été transmise au fournisseur à cet effet.
- Le garage automobile Morissette souhaite acquérir un terrain afin d'y entreposer ses véhicules de service. Des discussions sont en cours à ce sujet.
- Le comité garderie s'est réuni au cours du mois afin de discuter de l'avancement de ce dossier et pour valider l'intérêt pour l'ouverture éventuelle d'un service de garde en milieu familial.
- L'entente de service avec la Croix-Rouge est maintenant opérationnelle.
- Les échantillonnages d'eaux usées à la ferme Ombre du Clocher sont terminés.

8. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal que la MMQ et la FQM s'associent désormais pour offrir des services d'assurance aux municipalités.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme

- À partir de septembre nous apportons une modification à l'horaire, la bibliothèque est maintenant ouverte les mardis de 19h à 20h.
- Une de nos jeune abonnée Astrid Rivard a été la gagnante d'un certificat cadeau de 50\$ dans une librairie, prix de participation au club de lecture d'été - offert par le réseau biblio CQLM.
- Participation de la biblio à la journée internationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire le 29 septembre en partenariat avec notre régie des déchets RGIDBNY.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item.

c. Régie de la gestion des déchets

Une réunion a été tenue le 21 septembre dernier. Certains changements dans les points de service ont été relevés. Les gens sont invités à consulter le site Web de la Régie pour valider les différents horaires ainsi que les sites ouverts ou fermés.

d. Régionalisation de l'aréna

- L'aréna est officiellement ouvert
- Les règles sanitaires s'appliquent comme ailleurs
- Les nouveaux luminaires permettent des économies d'énergie substantielles
- La zamboni a été modernisée
- 2 fois par année il y aura glace libre

e. Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

- L'AGA se tiendra le 19 octobre prochain.
- L'équipe travaille à préparer la fête de l'Halloween

f. Municipalité amie des aînées

Rien à cet item.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.2568-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directrice général et secrétaire-trésorier par intérim à payer les comptes suivants pour un montant total de 25 309,12\$:

Buropro Citation	Achat de livres	152,91 \$
Croix-Rouge	Entente services aux sinistrés 2021-2022	170,00 \$
CRSBP	Reliures	139,17 \$
Eurofins Environex	Analyse d'eau - septembre	169,30 \$
Excavation Denis Demers inc.	Projet d'assainissement des eaux	2 521,12 \$
Fonds d'information	Avis de mutation	5,00 \$
FQM Assurances Inc.	Renouvellement police assurance 2021-12-21/2022-12-21	9 281,35 \$
Huot	Collier de réparation - Ponceau 392 rg Ste-Cécile, géotextile et pièces d'aqueduc	2 024,25 \$
Hydro Québec	Électricité lumière de rue	120,52 \$
La Capitale Assureur de l'administration	Assurance collective octobre 2021	1 679,41 \$
Le Groupe Lecuyer Ltée	Pièces d'égout - Projet d'assainissement des eaux	4 150,00 \$
Le Sagittaire	Impression Info-Cécilois septembre 2021, fournitures de bureau et produits d'entretien	297,90 \$
Librairie Renaud-Bray inc.	Achat de livres	41,90 \$
Mécanique Yvon Cossette	Bobines de fil, nettoyer carbu	70,02 \$
Postes Canada	Envoi Info-Cécilois septembre 2021	44,31 \$
RIGIDBNY	Quote-part septembre 2021 collecte des ordures ménagères et du recyclage	2 785,42 \$
Simon Brunelle	Frais de déplacement - Congrès FQM	104,30 \$
Sogetel	Internet et téléphone bureau municipal 219, bibliothèque, salle Éric-Côté et station de pompage	641,64 \$
Un à un architectes inc.	Honoraires pour suivi chantier(final) - Projet nouvelle bibliothèque	910,60 \$
Total		25 309,12 \$

ADOPTÉE

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.2569-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 9 809,03 \$ ainsi que 12 103,80 \$ en salaires.

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Mobilité	Cellulaire Mario Demers	48,25 \$
Mario Demers	Allocation de dépense pour camion	237,50 \$
Martin Lessard	Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim	3 161,81 \$
Pierre-Luc Rivard	Achat jeux de société pour la bibliothèque	594,68 \$
Postes Canada	Envoi avis vaccination	38,91 \$
Gouvernement du Canada	DAS septembre 2021	1 251,91 \$
Gouvernement du Québec	DAS septembre 2021	3 716,29 \$
Industrielle Alliance	RVER septembre 2021	759,68 \$
Salaire	Salaire net septembre 2021 (employés et élus)	12 103,80 \$
Total		21 912,83 \$

ADOPTÉE

12. LISTE DES REVENUS

Bac de récupération	95,00 \$
Location de la salle Éric-Côté	160,00 \$
Permis	60,00 \$
Municipalité Saint-Pierre-les-Becquets - égout, lumière de rue et abat poussière	895,89 \$
Subv. Salariale insertion en emploi 1de3	10 871,25 \$
Subv. Fond accessibilité salle Éric-Côté	4 000,00 \$
Taxes 2021	87 470,44 \$
Taxes 2021 - Intérêts	83,31 \$
Trop perçu	151,07 \$
Total	103 786,96 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. MTQ : nettoyage de rues

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a transmis une proposition, le 22 septembre 2021, à l'effet que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard puisse obtenir un contrat de balayage des routes sur son territoire qui sont à l'entretien du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente serait au montant approximatif de 400\$ par année pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Rés.2570-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la proposition du MTQ.

14. DEMANDES

Rien à cet item.

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Trois permis de construction, de rénovation ou d'installation de piscine ont été délivrés en septembre 2021 d'une valeur approximative de 25 000\$.

b. États comparatifs des revenus et des dépenses prévues

Tel que prévu par la loi 176,4, la liste des états comparatifs de revenus et de dépenses a été déposée à la table du conseil.

c. Résolution pour approuver les prévisions budgétaires pour 2022 de la RIGIDBNY

ATTENDU QUE la RIGIDBNY a envoyé ses prévisions budgétaires pour l'année 2022;

Rés.2571-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 de la RIGIDBNY tel que proposé.

Ces prévisions établissent la quote-part à 0.75 \$ par habitant et la contribution à la gestion des matières résiduelles à 175.00 \$/l'unité d'occupation divisé comme suit :

- Collecte sélective (50\$)
- Collecte traitement et enfouissement des ordures (125\$)

ADOPTÉE

d. Programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Rés.2572-10-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

e. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet projets particulier d'amélioration

Dossier : n^o 00030793-1-38060 (17)

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

Circonscription électorale de Nicolet-Bécancour

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

Rés.2573-10-21

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Pierre Carignan, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sainte-Cécile-de-Lévrard approuve les dépenses d'un montant de 14 240,00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire, conformément aux exigences du ministère des

Transports du Québec, et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

f. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 59 018,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

Rés.2574-10-21

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Jean-Marie Dionne, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Démission de Monsieur Martin Lessard

CONSIDERANT QUE monsieur Martin Lessard agit actuellement comme directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CONSIDERANT QUE monsieur Lessard a annoncé qu'il quitterait ses fonctions pour un autre emploi à compter de ce mardi 5 octobre 2021

CONSIDERANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard aimerait que monsieur Lessard soit disponible 1 journée le ou vers le 26 octobre afin d'assister l'équipe en place dans la préparation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du mois de novembre

CONSIDERANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard aimerait que monsieur Lessard anime avant de quitter la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} novembre 2021

Rés.2575-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et unanimement **RÉSOLU** :

- d'accepter la démission de monsieur Lessard en date du 2 novembre 2021 et d'autoriser ce dernier à s'absenter pour tous le mois d'octobre, sauf pour venir prêter main forte à l'équipe en place le ou vers le 26 octobre prochain et animer la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2021
- de mandater le maire et l'équipe en place de proposer une solution afin de combler le poste à la direction générale par intérim d'ici le 2 novembre prochain

ADOPTÉE

b. Nomination des représentants à la RIGIDBNY

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est membre de la RIGIDBNY

ATTENDU que la RIGIDBNY demande à ce que la municipalité nomme un représentant et son substitut pour participer à ses réunions

Rés.2576-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents :

- de nommer monsieur Pierre Carignan en tant que représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard à la RIGIDBNY
- de nommer Monsieur Simon Brunelle substitut de monsieur Pierre Carignan en cas d'impossibilité pour lui d'assister à une rencontre de la RIGIDBNY

ADOPTÉE

17. **RÈGLEMENTS**

Rien à cet item.

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.2577-10-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 20h50.

Simon Brunelle, maire

Martin Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim